

ENSEIGNEMENT-APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE EN ARABIE SAOUDITE : QUELS IMPACTS SUR L'APPRENTISSAGE DE LA TRADUCTION ?

The Effect of Saudi Learners' Proficiency of French as a Foreign Language on Their Acquisition of Translation Skills

Shuaa ALAMRI

Université du Roi Saoud, Arabie Saoudite

Résumé

La globalisation actuelle impose, plus que jamais, des échanges entre les peuples et les États. Par conséquent, le besoin d'ouverture à l'autre, qui se traduit par le fait d'entendre et de communiquer, justifie, dans bien des cas, l'apprentissage des langues de peuples étrangers. De ce fait, plusieurs langues aux statuts différents peuvent cohabiter dans un même pays. S'inscrivant dans ce mouvement général de globalisation, l'Arabie Saoudite, pays arabophone, a progressivement intégré l'apprentissage du français dans son système éducatif et universitaire jusqu'à ouvrir des départements dédiés à la traduction de cette langue. Cette étude s'interroge sur la corrélation qui existe entre le statut conféré au français et l'apprentissage de la traduction. Autrement dit, cette étude tente de faire ressortir l'influence (néfaste ou positive) du statut du français sur le progrès de l'enseignement-apprentissage de la traduction, montrant comment le statut de cette langue a des incidences sur l'apprentissage de la traduction.

Mots clés : Enseignement, apprentissage, traduction, langue étrangère, apprenant

Abstract

Today's globalization imposes, more than ever, exchanges between peoples and states. Consequently, the need for openness to others, which translates into listening and communicating, justifies, in many cases, the learning of languages spoken by foreign peoples. As a result, several languages with different statuses can coexist in the same country. Aligning with this general trend of globalization, Saudi Arabia, has gradually integrated the learning of French into its educational and university system, even opening departments dedicated to the translation of this language. This study questions the correlation between the status conferred to French and the learning of

translation. In other words, this study attempts to highlight the influence (positive or negative) of the status of French on the progress of translation teaching and learning, showing how the status of this language impacts the learning of translation.

Keywords: Teaching, learning, translation, foreign language, learner

INTRODUCTION

La communication est une nécessité absolue dans les relations humaines (Nile, 2004). Grâce à elle, l'on arrive à exprimer des sentiments, nouer des relations, former, collaborer, etc. Cependant, l'on ne saurait parler de communication en faisant fi de langue, moyen au travers duquel la communication prend forme (Saint-Charles et Mongeau, 2020). La langue connaît plusieurs variations, selon les régions et les pays. D'ailleurs, plusieurs langues peuvent cohabiter sur un même territoire, mais lorsqu'il s'agit de langues originaires d'un autre pays, ces langues non officielles sont qualifiées de « langues étrangères ». À ce propos, Séry (2021, p. 143) précise en effet que la langue peut avoir plusieurs statuts tels que : maternelle, officielle, nationale, étrangère et d'apprentissage. Revenant sur les deux derniers statuts, le didacticien stipule que la langue étrangère peut être définie comme « toute langue différente de la langue maternelle ». Quant à la langue d'apprentissage, Séry (2021, p. 144) précise qu'elle est le fruit d'une décision personnelle dans le cadre d'un apprentissage formel ou non formel. En d'autres termes, apprendre une langue étrangère, c'est se mettre dans une perspective d'ouverture sur les autres peuples. Helaiss (2017) évoque le principe de médiation entre les cultures, et ajoute que celle-ci suppose de la communication qui, à son tour, suppose de la traduction. C'est d'ailleurs pour cela que Kossov (2020) souligne que « parfois une mauvaise adaptation des références culturelles dans le texte d'arrivée conduit à des erreurs qui risquent de compromettre l'objectif de communication du texte de départ » (p. 5). L'on comprend donc que la traduction va de pair avec la communication.

Disposé à s'ouvrir aux autres peuples, le Royaume d'Arabie Saoudite s'est aussi inscrit dans la dynamique de l'apprentissage des langues étrangères à partir de 1927. Pour ce faire, un statut spécifique a été attribué à la langue française et des politiques d'apprentissage l'ont accompagné. À ce titre, notre expérience en tant qu'enseignante-chercheuse à l'Université du Roi Saoud a attiré notre attention sur les difficultés en traduction des étudiants du département de la langue française, créé en 1977 (Faculté de Langues et Sciences du langage, 2023) ; nous estimons, en effet, que ces difficultés émanent probablement du statut conféré au français et des politiques de sa diffusion. Ainsi, à travers cet article, il s'agira d'identifier les conséquences que les politiques relatives à l'enseignement-apprentissage du français peuvent avoir sur l'apprentissage de la traduction chez les étudiants saoudiens du département de la langue française de l'Université du Roi Saoud.

Pour traiter cette problématique, nous proposerons dans un premier temps de revenir sur le contexte d'apprentissage du français en Arabie Saoudite, avant d'aborder plus précisément les difficultés liées à l'apprentissage du français. Nous reviendrons ensuite sur le concept de traduction pour mieux comprendre comment l'apprentissage de la traduction s'effectue par les étudiants de l'Université du Roi Saoud, à travers une expérimentation réalisée auprès des étudiants de licence. Enfin, nous terminerons, en nous appuyant sur notre expérience en tant qu'enseignante-chercheuse, sur la nécessité de

redéfinir les politiques relatives à l'enseignement-apprentissage du français langue étrangère au sein du Royaume.

1. CONTEXTE D'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS EN ARABIE SAOUDITE

Le terme « contexte » fait ici référence à l'intégration du français dans le système éducatif saoudien, mais également aux motivations et difficultés des étudiants liées à son apprentissage. Toutefois, avant de détailler ces divers éléments, il convient au préalable de spécifier le statut du français en Arabie Saoudite.

Rappelons tout d'abord que « l'Arabie Saoudite accorde une attention particulière à l'éducation islamique et à l'éducation de la langue arabe, puisque cette dernière est considérée comme la langue de la révélation, elle est inscrite dans les fonctionnalités principales du système éducatif saoudien » (Al Johani, 2016, p. 19). De fait, le chercheur évoque la primauté de l'enseignement de l'arabe sur les autres langues étrangères en général, dont l'anglais et le français en particulier. L'anglais et le français sont en effet les deux langues étrangères enseignées dans les écoles, aux côtés de l'arabe qui est la langue officielle du Royaume (Aldkiel, 2020). Pour autant, l'anglais et le français n'ont pas le même statut : « l'anglais est une LE¹ privilégiée en Arabie Saoudite. Elle est enseignée à partir de la 4^e année du primaire. Elle est la première LE et la seule enseignée de façon obligatoire dans les écoles publiques » (Aldkiel, 2020, p. 33). Autrement dit, l'anglais est la langue étrangère privilégiée au sein du Royaume alors que, de son côté, le français n'est pas enseigné dans les établissements publics avant l'entrée à l'université. Seules les écoles privées proposent des enseignements en français à partir de l'école primaire et jusqu'à l'entrée à l'université. L'enseignement-apprentissage du français occupe donc un rôle secondaire par rapport à l'anglais, comme c'est le cas dans d'autres pays où l'anglais est la langue étrangère privilégiée.

Dans l'enseignement supérieur saoudien, l'apprentissage du français s'inscrit dans un programme spécifique, regroupant français et traduction (Helaiss, 2017). Parmi les universités publiques que compte le Royaume, seuls 3 départements de français existent et proposent cet apprentissage du français ; ils sont présents au sein des universités du Roi Saoud (Riyad), du Roi Abdelaziz (Djeddah) et de la Princesse Nora (Riyad). Ce programme comprend trois phases, réparties comme suit : la première consiste en la formation linguistique et culturelle des étudiants, la deuxième correspond aux cours théoriques sur la linguistique et la traduction et la dernière se rapporte à l'exercice de la traduction. Nous pouvons donc constater que, comme au primaire et dans les établissements du secondaire, une faible place est accordée au français par rapport au nombre d'universités présentes dans le Royaume, qu'elles soient publiques ou privées.

¹ Le sigle « LE » est l'abréviation de l'expression « Langue Étrangère ».

Précisons que les étudiants qui intègrent ce département, âgés de 19 à 22 ans, viennent majoritairement d'écoles publiques et l'anglais est donc la langue étrangère qu'ils maîtrisent. Le français ne constituant pas une priorité absolue pour les autorités, il semble nécessaire de se pencher sur les motivations qui poussent les étudiants à apprendre cette langue.

2. MOTIVATION DES ÉTUDIANTS À L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS

Il nous semble pertinent de nous pencher sur les facteurs poussant les étudiants à apprendre le français puisque, contrairement à l'anglais par exemple, l'apprentissage du français est non obligatoire.

Selon l'Observatoire de la francophonie (2016), les bourses d'études sont l'un des facteurs qui poussent certains étudiants à apprendre le français. En effet, chaque année depuis 2005, le Royaume octroie des bourses d'études pour permettre aux étudiants d'aller étudier à l'étranger, principalement en France et dans certains pays francophones. De fait, l'envie de découvrir d'autres pays en bénéficiant d'une bourse est l'une des raisons qui justifient l'intérêt des étudiants pour la langue française.

En outre, le prestige de la langue française ainsi que la culture française constituent également des facteurs motivationnels importants poussant les étudiants à apprendre le français en Arabie Saoudite (Aldkiel, 2020). L'auteur explique que les étudiants perçoivent le français comme une langue d'amour et la France comme une nation riche d'un point de vue culturel, notamment en ce qui concerne la littérature (Aldkiel, 2020, p. 35). Helaiss (2016, p. 112) défend également cette idée puisqu'il soutient le fait que l'attitude constitue l'un des principaux facteurs de motivation pour l'apprentissage du français. Cette notion renvoie en effet à la perception, c'est-à-dire à l'image, qu'ont les apprenants de langue. Helaiss (2016, p. 104) soutient également que l'orientation joue un rôle conséquent dans le choix d'apprendre le français : la maîtrise du français peut constituer une obligation en fonction de la trajectoire professionnelle souhaitée.

L'on retient donc que la motivation pour l'apprentissage du français est favorisée par des choix étatiques, à travers la promotion de bourses d'études, mais également liée à des motivations personnelles, en fonction de la perception que l'on peut se faire de la langue. Il convient donc de s'interroger sur les difficultés liées à l'apprentissage du français sur le sol saoudien.

3. LES DIFFICULTÉS LIÉES À L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS

En matière d'apprentissage, aucun système éducatif n'est parfait – même le Canada qui figure parmi les systèmes éducatifs les plus performants au monde n'est pas exempt de difficultés. Le gouvernement du Québec (2003) stipulait à ce propos que : « Les difficultés d'apprentissage touchent un nombre important d'élèves. Elles affectent divers domaines d'apprentissage. Selon les auteurs ou les croyances, le terme difficulté d'apprentissage recouvre

différentes réalités » (p. 2). En ce sens, le Royaume d'Arabie Saoudite n'est pas le seul à constituer une exception.

Aldkiel met en avant l'insuffisante implication des instances gouvernementales dans la promotion de l'apprentissage du français. L'octroi de bourses étrangères ne saurait suffire à promouvoir la langue française. S'agissant du français en particulier, le problème « majeur est que l'apprenant n'a jamais étudié le français à l'école, le système éducatif n'ayant intégré que l'anglais » (Aldkiel, 2020, p. 37). Cette structuration de l'apprentissage des langues, notamment du français, et qui révèle les manques du système éducatif liés aux choix éthiques constitue un problème majeur qui affecte toutes les facettes de l'apprentissage du français.

En effet, s'il est louable que des Saoudiens puissent étudier à l'étranger pour maîtriser la langue et la culture de pays étrangers avant de revenir dans le Royaume avec ces acquis, on est en droit de se demander ce qu'il en est de l'apprentissage de ladite langue sur le sol saoudien ? Il nous semble en effet fondamental que l'apprentissage du français en Arabie Saoudite puisse jouir d'un soutien étatique plus poussé, et ce, dès le plus jeune âge des apprenants. Le fait de ne pas enseigner le français dès l'école primaire constitue un problème important dont les effets néfastes rejouissent sur l'apprentissage de la traduction durant le parcours universitaire.

Cette réflexion doit être rapprochée des difficultés inhérentes à l'apprentissage de la langue française. Les travaux d'Osman (2009) ont révélé que le manque de compétences linguistiques en français est la principale cause de l'ensemble des difficultés rencontrées par le département de français et de traduction de l'Université du Roi Saoud. Ces difficultés sont liées au contexte d'apprentissage puisque les étudiants arrivent à l'université en ne maîtrisant qu'une seule langue incluse dans le processus de la traduction, en l'occurrence l'arabe.

Aussi, les problèmes et difficultés rencontrés par les étudiants inscrits au sein du département de français et traduction ne sont pas récents et sont liés à leur faible niveau de connaissance du français. En ce qui concerne les difficultés concrètes rencontrées par les étudiants, il convient de se référer aux travaux d'Helais (2016) qui précise que :

La complexité de la grammaire constitue selon la plupart des enquêtes un véritable calvaire. La grammaire devient même une source de lassitude chez un certain nombre d'entre eux. Le nombre important d'exceptions, par exemple, a compliqué l'apprentissage du français [...] Par ailleurs, l'homonymie en français semble être à l'origine de la difficulté de prononciation qu'évoquent les apprenants saoudiens (p. 105).

Ainsi, et nous avons pu le constater dans le cadre de notre pratique en tant qu'enseignante, la grammaire et la prononciation constituent les principaux obstacles à l'apprentissage de la langue française pour les étudiants.

Apprendre une langue étrangère n'est pas toujours aisé, c'est d'ailleurs pour cette raison que la majorité des pays européens comme la Belgique et l'Espagne proposent cet apprentissage très tôt, au primaire ou dès la maternelle pour certains (Commission européenne, 2008).

Pour mieux comprendre cet impact sur la traduction, il convient tout d'abord de rappeler ce qu'est la traduction, avant d'aborder les spécificités de l'apprentissage de la traduction français-arabe en Arabie Saoudite.

4. DÉFINITION DE LA TRADUCTION

Le *Larousse* définit la traduction comme « l'acte de traduire » et le verbe traduire comme le fait de « faire de la traduction d'un texte ou de paroles ou de tout document depuis une langue vers une autre langue » (Larousse, 2024). On comprend donc, à travers ces deux définitions, que la traduction met en exergue deux langues.

Lederer (2006) insiste sur le fait que la traduction est un exercice qui consiste à trouver une équivalence entre deux textes écrits dans deux langues différentes. En d'autres termes, les propos émis dans une première langue sont déverbalisés puis reformulés pour donner du sens dans la seconde langue. Ce faisant, le sens de départ et d'arrivée doivent être conformes, ce qui suppose une maîtrise des deux langues. Elomba Ogochukwu (2013, p. 112) considère à cet effet le traducteur « comme le maître de deux langues, outils de son travail », la traduction consiste à ce que l'énoncé de la première langue soit disponible dans la seconde langue, en s'assurant que l'équivalence sémantique est bien respectée. Cela revient à « dire bien dans une langue qu'on sait très bien, ce qu'on a très bien compris dans une langue qu'on sait bien » (Grandjouan, 1971, p. 227 cité par Elomba Ogochukwu, 2013, p. 111).

De ces définitions, on retient deux éléments fondamentaux. Le premier est que la traduction met en rapport deux langues, une langue de départ et une langue d'arrivée. Le deuxième est que la parfaite maîtrise de ces deux langues est nécessaire. Ainsi, disposer de solides connaissances dans une langue étrangère (ces connaissances peuvent être d'ordre linguistique, syntaxique, culturel, lexicologique, grammatical, ou même phonétique) est l'un des prérequis avant de se lancer dans l'apprentissage de la traduction. Ainsi, traduire requiert que l'apprenant réunisse plusieurs types de connaissances. En outre, même si la capacité d'apprentissage de chaque élève joue un rôle conséquent dans la progression de son niveau de maîtrise, l'intensité des contacts avec la langue étrangère (à travers les cours par exemple) constitue également un facteur essentiel. En revanche, pour la traduction, il en est tout autre, étant donné qu'elle exige une plus grande maîtrise de la langue étrangère afin de pouvoir restituer le véritable sens des énoncés.

De fait, s'agissant de l'enseignement-apprentissage du français langue étrangère en Arabie Saoudite qui ne débute qu'en première année de licence

pour les étudiants inscrits dans les départements de français, l'on est en droit de se demander si les étudiants disposent des compétences nécessaires en français pour pouvoir apprendre la traduction ? Sont-ils en mesure de progresser dans leur apprentissage de la traduction alors qu'ils n'ont jamais² étudié la langue française durant leur scolarité ?

Pour répondre à ces interrogations, il convient de détailler davantage le contexte de l'apprentissage de la traduction dans les établissements d'enseignement supérieur et d'en dresser un état des lieux.

5. L'APPRENTISSAGE DE LA TRADUCTION PAR LES ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ DU ROI SAOUD

À ce stade de notre réflexion, une immersion dans le contexte d'apprentissage de la traduction par les étudiants, destiné à appréhender leurs progrès, et ce, en dépit du contexte global de l'apprentissage du français, s'avère plus que nécessaire. Deux changements majeurs ont eu lieu en 2020 au sein du département de français et de traduction de l'Université du Roi Saoud : le temps global de la formation des traducteurs est passé de 5 à 4 ans ; désormais, l'apprentissage de la langue française s'effectue dès le second semestre de la première année. Avant 2020, il fallait en effet attendre la deuxième année de licence pour nouer un premier contact avec la langue étrangère (Alamri, 2021, p. 148). Aujourd'hui, seul le premier semestre de la première année correspond à une phase préparatoire où les cours sont communs à tous les départements et l'enseignement exclusivement dispensé en anglais ou en arabe³. Dès le semestre suivant, le français devient prépondérant dans les enseignements dispensés (expression orale, expression écrite, phonétique, grammaire). Au cours des deuxième, troisième, sixième et huitième semestre, les cours sont d'ailleurs exclusivement dispensés en français comme en atteste la figure ci-dessous :

² Nous reconnaissons que certains étudiants, ceux qui ont suivi un cursus au sein d'écoles privées, ont pu avoir étudié le français dès l'école primaire et/ou secondaire. Cependant, une minorité d'étudiants sont concernés. Dans cet article, nous nous intéresserons en priorité à l'enseignement public, au sein duquel les décisions du Ministère de l'Éducation Nationale s'appliquent en absolu.

³ À l'Université du Roi Saoud, lors du premier semestre de la première année, les cours dispensés sont les suivants : cours en langue anglaise ; santé ; compétences en communication ; informatique ; mathématiques et statistiques.

Semestre 2 (Bac+1)	Semestre 3 (Bac+2)	Semestre 4 (Bac+2)	Semestre 5 (Bac+3)
Compréhension orale Expression orale Compréhension écrite Expression écrite Grammaire Lexique Phonétique	Compréhension orale Expression orale Compréhension écrite Expression écrite Grammaire Lexique Lecture	Cours en langue arabe Expression orale Compréhension écrite Expression écrite Grammaire Lexique Dictionnaire	Cours en langue arabe Grammaire appliquée en langue arabe Compréhension écrite Expression écrite Compréhension orale Expression orale Grammaire
Semestre 6 (Bac+3)	Semestre 7 (Bac+4)	Semestre 8 (Bac+4)	
Lecture dans la culture de la langue cible Compétences oratoires Grammaire niveau avancé Linguistique Introduction à la traductologie Traduction en sciences sociales Traduction assistée par ordinateur (TAO)	Syntaxe arabe Sémantique Expression écrite niveau avancé Traductologie Méthodologie de recherche Traduction dans les domaines politiques et mass-medias Traduction dans le domaine administratif	Traduction dans le domaine militaire Traduction dans le domaine du droit Traduction en sciences religieuses Interprétation orale Traduction dans le domaine scientifique Projet d'études	

Cursus et contenu de l'enseignement dans le département de français et de traduction⁴

Le français occupe donc une place prépondérante dans le cursus des étudiants tandis que les enseignements en arabe sont dédiés à la maîtrise de la grammaire appliquée et de l'expression écrite (Alamri, 2021, p. 149). Il semble assez logique que les étudiants qui n'ont jamais été au contact de cette langue avant leurs études supérieures puissent rencontrer des difficultés durant leur cursus. Osman, enseignant chercheur évoluant au sein du département de français et de traduction de la faculté des langues et de traduction a publié, en 2019, une enquête réalisée auprès d'étudiants en licence de l'Université du Roi Saoud. En effet, dans le cadre de son article intitulé « Réflexions sur l'enseignement de la traduction au département de

⁴ Les unités d'enseignement mentionnées en vert sont dispensées en langue arabe. Le reste des cours est dispensé en langue française.

français et de traduction » (2019), ce chercheur a mené une étude approfondie auprès de 42 étudiants en troisième année de licence (semestres 5 et 6) pour identifier le niveau des étudiants dans l'apprentissage de la traduction et cerner leurs difficultés. Son étude s'est penchée sur les volets suivants :

- L'année préparatoire et le désir d'apprendre le français ;
- Le cursus universitaire ;
- La pratique enseignante en traduction ;
- La satisfaction générale des étudiants.

Il s'agissait d'entretiens semi-directifs destinés à recueillir le maximum d'informations et offrant la possibilité aux étudiants de s'exprimer librement. Osman a pu mettre en évidence des éléments intéressants en ce qui concerne plus précisément l'apprentissage de la traduction et les compétences en français possédées, de façon générale, par les étudiants. À travers son étude, ce chercheur a ainsi démontré que :

- Plus de 60 % des étudiants ne disposent pas des compétences linguistiques nécessaires en français pour initier un cursus en traduction ;
- Les étudiants rencontrent de grandes difficultés dans les exercices de traduction de thème (arabe-français) et de version (français-arabe).

Il y a 10 ans, les taux de réussite, d'échec et d'abandon des étudiants évoluant au sein du département de français et traduction étaient les suivants :

	Semestre	Etudiants admis	Etudiants accédant au deuxième niveau	Etudiants redoublent ou abandonnent
1	Premier 2013	82	48	34 (% 41,4)
2	Deuxième 2013	27	16	11 (% 40,7)
3	Premier 2014	84	49	35 (% 41,6)
4	Deuxième 2014	33	19	14 (% 42,4)

Source : Osman (2019), p. 508.

En somme, les étudiants désireux d'embrasser une carrière de traducteur débutent leur apprentissage avec une lacune de taille : un défaut de compétences en français. À ce titre, Osman souligne que « cela est d'autant plus difficile qu'il s'agit de débutants complets, jeunes saoudiens sortis de l'enseignement secondaire et [qui] ont entamé leurs études universitaires par un programme d'année préparatoire dont le programme n'a rien à voir avec l'apprentissage de la langue française » (2019, p. 94). D'ailleurs, nous estimons que même si le programme de l'année préparatoire est en relation avec l'apprentissage du français, il paraît évident que les étudiants ne puissent acquérir les compétences nécessaires pour être de bons candidats à l'apprentissage de la traduction en un laps de temps aussi court.

Ainsi, si l'on souhaite favoriser l'apprentissage de la traduction, il conviendrait de revoir la politique d'apprentissage du français en Arabie Saoudite.

6. DE LA NÉCESSITÉ DE REDÉFINIR LES POLITIQUES RELATIVES À L'ENSEIGNEMENT-APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE EN ARABIE SAOUDITE

De tout ce qui précède, il paraît évident que l'apprentissage du français langue étrangère n'est pas encore accompagné de mesures gouvernementales susceptibles de favoriser sa progression au sein du royaume saoudien. Pour autant, il nous semblerait essentiel que les mesures actuelles soient renforcées, notamment pour contribuer aux objectifs et ambitions du pays au cours des années à venir. Dans le cadre du plan « Vision 2030 », porté par le prince héritier Mohammed Ben Salman, le gouvernement souhaite en effet encourager l'ouverture du pays sur le monde, faisant des traducteurs de demain des acteurs essentiels de cette ouverture à travers la communication internationale, la diversification économique, l'accès à l'information et la promotion de la diversité culturelle.

En tant qu'enseignante-chercheuse au sein dudit département, nous sommes quotidiennement confrontée aux difficultés rencontrées par les étudiants. Comme nous l'avons évoqué dans les lignes introductives, le support de la traduction est le langage ou la langue. En d'autres termes, maîtriser tant la langue de départ que d'arrivée pourrait constituer un atout pour les apprentis traducteurs. Ainsi, la traduction s'inscrit dans l'apprentissage des langues. La langue étrangère est l'objet sur lequel doivent être centrées les politiques d'apprentissage.

La présente recherche s'inscrit dans une perspective constructiviste. En effet, nous considérons que l'apprentissage de la langue étrangère n'est pas inné, mais qu'il est le fruit d'un processus mental volontaire (Rebello & Martinez, 2014). C'est donc à travers la volonté qu'une langue s'acquiert et que son apprentissage évolue.

6.1. Favoriser l'apprentissage précoce du français langue étrangère

Dans le contexte de l'Arabie Saoudite, la volonté doit émaner à deux niveaux : les décideurs éducatifs tout comme les étudiants sont concernés par cette problématique. Du côté des décideurs éducatifs, la volonté de donner une autre destinée à l'apprentissage du français langue étrangère doit naître. L'université ne doit pas être le lieu au sein duquel l'étudiant est, pour la première fois, en contact avec le français. Nous suggérons que cet apprentissage ait lieu dès le primaire pour reprendre les travaux de Pierard (2014). Cette chercheuse souligne à ce propos que l'apprentissage d'une langue étrangère est plus bénéfique pour l'élève lorsque celui-ci le commence avant l'âge de neuf ans ; avant cet âge, les systèmes syntaxiques continuent de se mettre en place, ainsi que le développement de certaines capacités de communication. Autrement dit, l'apprentissage de la langue étrangère doit se faire le plus tôt possible. À défaut, nous préconisons qu'il ait lieu au collège pour que les élèves puissent au moins étudier le français pendant quelques années avant de s'inscrire en traduction à l'université.

Si cet apprentissage précoce présente plusieurs avantages, relevons ceux notés par Bourouayel (2015), qui mentionne notamment les éléments suivants :

- La créativité et la flexibilité de la pensée ;
- L'enrichissement de la pensée ;
- Le développement de l'appétit linguistique ;
- Le développement de l'esprit de synthèse ;
- Une meilleure sensibilité à la communication, etc.

Dans ses travaux, Bourouayel (2015) a montré que le démarrage précoce de l'apprentissage d'une seconde langue ou d'une langue étrangère permet à l'élève de rapidement prendre conscience des distinctions qui existent entre les deux langues, et ce, à une étape où, il est encore dans un processus de développement de ses capacités linguistiques. Ainsi, il s'habitue très vite à la phonétique et à la phonologie de la langue étrangère, la maîtrisant plus facilement que si cet apprentissage intervient à un moment où toutes les aptitudes sont déjà bien installées. Enseigner précocement le français ou faire du français une langue obligatoire au primaire et/ou au secondaire constitue donc la recommandation principale de cette étude. Il en est ainsi, parce que nous estimons que la maîtrise précoce de la langue étrangère permettra aux étudiants de démarrer l'apprentissage de la traduction en ayant au moins la maîtrise de deux langues.

6.2. S'assurer que les apprenants disposent de bonnes connaissances en français avant de s'inscrire au département de traduction

Certes, l'apprentissage de la traduction ne fait pas des apprenants des experts pour qui le niveau de connaissance des langues de départ et d'arrivée serait très élevé, mais le bilinguisme ou biculturalisme constitue une compétence impérative (Alexander, 2011 ; Ventura, 2012). L'apprentissage de la traduction doit faire suite à plusieurs années d'apprentissage des langues cibles. En effet, en dehors des connaissances linguistiques et grammaticales, les années d'apprentissage de la langue étrangère doivent s'imposer afin de mieux pouvoir s'imprégner de la culture de ladite langue. Rappelons par exemple que Jean-Louis Cordonnier (2002) précisait dans ses travaux que la traduction suppose la connaissance de la culture de la langue cible.

Par conséquent, une, voire deux années, d'apprentissage théorique ne saurait suffire pour permettre aux étudiants de disposer des connaissances requises pour entamer l'apprentissage de la traduction. Alors, si le contexte d'apprentissage du français langue étrangère doit rester tel quel dans le royaume saoudien, nous suggérons que les étudiants passent un test préalable au terme des deux premières années d'enseignement à l'université avant d'être autorisés à s'inscrire au sein du département de traduction pour leur troisième année. Il pourrait s'agir d'une évaluation de type **pronostique**, visant à faire le bilan des acquis ou connaissances des étudiants pour s'assurer de leur bonne orientation en traduction (Canopé, 2022).

Certes, nous avons tout à fait conscience que cette évaluation ne peut garantir que les apprenants ne rencontrent aucun problème d'apprentissage une fois orientés dans le département de traduction. Cependant, à travers une telle évaluation, le département pourra sélectionner ceux qui s'en sortent le mieux et qui feront office de bons candidats pour entamer l'apprentissage de la traduction. Par ailleurs, une telle évaluation permettra également de mesurer la motivation des étudiants à poursuivre leur cursus au sein du département.

6.3. Intégrer les TIC dans le parcours de formation des étudiants pour les aider à relever les défis liés à l'apprentissage du français

Notre recherche doctorale (Alamri, 2021) a mis en évidence le rôle essentiel des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) dans l'amélioration de la compétence de compréhension orale des apprenantes en français, soulignant l'importance d'intégrer systématiquement les Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement (TICE) dans l'enseignement du français, en particulier dans des contextes professionnalisants, tels que la formation à la traduction. Les TICE offrent non seulement un accès à une variété de ressources authentiques et actuelles en français, mais permettent également de créer un environnement d'apprentissage flexible et motivant pour les apprenants face aux nombreux défis liés à l'apprentissage du français.

En systématisant le recours aux TICE, les enseignants peuvent amplifier l'efficacité de l'enseignement, mais également répondre aux besoins individuels des apprenants et ainsi favoriser une meilleure acquisition de la langue. Pour ce faire, une simple incorporation d'outils technologiques n'est pas suffisante : il convient de réfléchir aux méthodes d'enseignement, aux contenus pédagogiques, ainsi qu'aux pratiques d'apprentissage.

CONCLUSION

À travers cet article, nous avons voulu répondre à la question suivante : quels impacts les politiques actuelles, relatives à l'enseignement-apprentissage du français langue étrangère, peuvent-elles avoir sur l'apprentissage de la traduction chez les étudiants saoudiens du département de français de l'Université du Roi Saoud ?

Ainsi, le but de notre étude était de montrer que les politiques actuelles constituent l'une des causes des difficultés d'apprentissage de la traduction du français langue étrangère chez les étudiants. Pour ce faire, notre propos visait à expliquer que même si le français est une langue étrangère au même titre que l'anglais, ces deux langues ont des statuts très différents au sein du Royaume. Contrairement à l'anglais qui jouit de nombreux privilèges dans les établissements publics et dès le primaire, le contact avec la langue française doit attendre l'admission de l'étudiant au département de la langue française, à l'université.

Pourtant, l'exercice de la traduction suppose la maîtrise des deux langues. Or, dans le cas saoudien, les étudiants ne maîtrisent pas le français puisqu'ils ne l'étudient pas avant d'être orientés en traduction. Nous avons insisté sur le fait que l'apprentissage précoce d'une langue constitue un atout majeur pour la maîtrise de celle-ci, par ricochet, pour être apte à entamer une carrière d'apprenti traducteur.

Par conséquent, dans un souci de remédier aux difficultés actuelles des étudiants inscrits dans ce cursus, nous estimons désormais indispensable que l'apprentissage du français puisse débuter dès le cycle primaire, ou au moins dès l'entrée en sixième, afin de permettre aux étudiants de s'accommoder à ladite langue avant d'atteindre l'université. Dans le cas où cette recommandation ne pourrait s'appliquer, pour une raison ou une autre, il conviendrait d'évaluer le niveau des étudiants désireux de s'orienter en traduction afin de sélectionner ceux qui maîtrisent le plus de compétences et qui seraient donc les moins susceptibles d'abandonner leur cursus au cours du sixième semestre, en troisième année de licence, au moment où les enseignements en traduction et en interprétation débutent. L'intégration des TIC peut d'ailleurs permettre aux étudiants de rester motivés et acteurs de leur apprentissage. Améliorer la formation des traducteurs est un enjeu essentiel, d'autant plus que Riyad, la capitale de l'Arabie Saoudite, a été élue destination mondiale de l'exposition universelle de 2030.

Avant de clore cette étude, précisons que nous ne prétendons pas que ces perspectives, une fois appliquées, puissent, à elles seules, résoudre l'épineuse équation des difficultés rencontrées par nos étudiants. Néanmoins, nous pensons qu'elles peuvent constituer une contribution assez significative pour répondre aux problèmes actuels qui perturbent l'apprentissage de la traduction en Arabie Saoudite en général, et à l'Université du Roi Saoud en particulier.

RÉFÉRENCES

- Alamri, S. (2021). *Les usages et effets des TIC sur le développement de la compétence de compréhension orale de futures interprètes français-arabe : Une recherche expérimentale menée à l'Université du Roi Saoud, sur un dispositif numérique à visée professionnalisante*. Thèse de doctorat, Université de Lorraine.
- Aldkiel, A. (2020). *Évaluation des compétences langagières plurilingues d'enfants saoudiens âgés de 6 à 12 ans à partir d'un récit à l'école saoudienne de Paris*. Thèse de doctorat, Université de Normandie.
- Alexander, M. N. (2011). *Bilinguisme et traduction : aperçu de la gestion des interférences dans la perspective de la traduction*. Mémoire, Université de Genève.
- Al Johani, A. (2016). *Analyse de l'activité des élèves et développement de la personnalité en classe de mathématiques*. Thèse de doctorat, Université Cergy-Pontoise.
- Bourouayel, S. (2015). L'apprentissage des langues étrangères. *Le pédagogue*, 2, p. 39-43
- Bureau International de l'Éducation (2021). *Conception et mise en œuvre de modèles d'apprentissage hybride : défis et possibilités observés en Nouvelle-Zélande*, 47, Malaisie, Arabie Saoudite et Inde. UNESCO.
- Canopé (2022). « Les différentes formes d'évaluation ». Réseau canopé. fr, *Bulletin de veille*, 3. https://www.reseaucanope.fr/fileadmin/user_upload/Projets/agence_des_usages/Evaluation_et_numerique/3_Les_différentes_formes_d_evaluations.pdf
- Commission européenne (2008). *Chiffres clés de l'enseignement des langues à l'école en Europe*. Eurodice et Eurostat.
- Elomba, F. O. (2013). « Le traducteur, le facteur déterminant dans la réexpression du vouloir dire original dans la traduction ». *Research on Humanities and Social Sciences*, 3 (16), p. 111-121.
- Faculté de Langues et Sciences du Langage (2023, 12 janvier). *À propos du programme. Département de la langue française et de la traduction*. <https://colt.ksu.edu.sa/>
- Gouvernement du Québec (2003). *Les difficultés d'apprentissage à l'école : cadre de référence pour guider l'intervention*. Décroche tes rêves, Québec.
- Grandjouan, J. O. (1971), *Les Linguicides*, Paris, Didier.
- Helaiss, A. (2017). « La formation des apprentis-traducteurs en Arabie Saoudite : lacunes et perspectives interculturelles ». *Atelier de traduction*, 28, p. 115-125.
- Kossov, V. (2020). *Les aspects pragmatiques en traduction et le rôle du traducteur*. Étude linguistique slave. Hal-03017698.

Lenart, E. (2023). *Y a-t-il des avantages à l'apprentissage précoce d'une langue étrangère ? Les premières productions d'élèves francophones en anglais langue étrangère à l'école primaire*. Open édition book, presses de l'Inalco, p. 269-289. <https://books.openedition.org/pressesinalco/42439?lang=fr#:~:text=Les%20r%C3%A9sultats%20montrent%20clairement%20qu,avantage%20des%20enfants%20plus%20%C3%A2g%C3%A9s>.

Observatoire de la francophonie (2016). *Le français langue étrangère, tableaux régionaux et commentaires*. Observatoire de la francophonie, p. 212-283. <https://observatoire.francophonie.org/wp-content/uploads/2016/04/Le-francais-langue-etrangere-2-Tableauxregionaux.pdf>

Odeh, A. (2016). « La traduction des connaissances scientifiques en arabe : état des lieux, défis et perspectives ». *Méta*, 61, p. 131-143.

Osman, A. (2019). « Réflexions sur l'enseignement de la traduction au département de français et de traduction ». *Journal of scientific research in arts*, 20, p. 94-444.

Pierard, A. (2014). « L'apprentissage d'une seconde langue dès le plus jeune âge : quels bénéfices ? » *Analyse UFAPEC*, 14 (33), p. 12.

Séry, K. F. (2021). « Proximité lexicale du français et de l'espagnol : avantage ou inconvénient dans l'apprentissage de l'espagnol ? » *N'zassa*, 5, p. 142-153.

Ventura, D. (2012). « De la conception utilitaire de la langue en traduction ». *Çédille, revista de estudios franceses*, 8, p. 311-330.

Vera Martínez, V. et Martínez Rebollo, A. (2014). *Apprentissage-acquisition de la langue étrangère : clés théoriques et leurs reflets sur la pratique de la classe*. Edit.um.